



# Formation des tuteurs terrain des étudiants contractuels alternants de master 2 MEEF

**Jeudi 9 février 2023**





## Objectifs de la journée de formation

- Effectuer un état des lieux de l'accompagnement à mi-parcours**
- Permettre au tuteur terrain d'adopter une posture réflexive sur l'accompagnement du stagiaire
- Positionner** le double enjeu : formation / professionnalisation / réussite au concours



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





## Cadre réglementaire

- ❑ Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013)
- ❑ Le référentiel de formation "former aux métiers du professorat et de l'éducation" (annexé à l'arrêté du 28 mai 2019)





## Cadre réglementaire

- ❑ Extrait des pages 18 - 21 de la note de cadrage de mise en stage INSPE Bretagne - Académie de Rennes (explicitation des attendus du référentiel “former aux métiers du professorat et de l’éducation”)
- ❑ Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré





**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Bretagne

# Présentation générale

  
**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





**ACADÉMIE DE RENNES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**M : Master**  
**S : Semestre**

JUIN ► Epreuves d'admission

AVRIL ► Epreuves d'admissibilité

examen 1<sup>er</sup> semestre

examen 2<sup>nd</sup> semestre

examen 3<sup>ème</sup> semestre

examen 4<sup>ème</sup> semestre



Stages massés (6 semaines) :  
observation et pratique  
accompagnée

• M2 étudiants en immersion  
professionnelle : stage filé de pratique  
accompagnée (12 semaines)  
• M2 étudiants contractuels à tiers temps :  
stage filé en responsabilité (12 semaines)



## Étudiant contractuel alternant en master 2 MEEF

PLC	PLC EPS	CPE
6 heures	6 heures et un forfait de 24 heures supplémentaires	12 heures





## Étudiant contractuel alternant en master 2 MEEF

### Lieux de formation INSPE des étudiants contractuels alternants

Brest	Rennes	Lorient
13	49	4
66		





# Atelier

## Accompagner un étudiant contractuel alternant





## Accompagner un étudiant contractuel alternant

**Dans votre expérience de l'année et dans l'accueil de l'étudiant contractuel alternant, quelles ont été les difficultés liées au premier mois d'accompagnement ?**

**Quels ont été les points d'appui, les ressources que vous avez mobilisés et qui vous ont aidés dans ce premier temps de l'année universitaire ?**





## Accompagner un étudiant contractuel alternant

Points d'appui

Difficultés

Difficultés

Points d'appui

Groupe de 4 tuteurs





## Accompagner un étudiant contractuel alternant

Chaque tuteur renseigne les deux cases, individuellement  
(5')

- Points d'appui
- Difficultés





## Accompagner un étudiant contractuel alternant

**Chaque groupe désigne un hôte qui restera au moment des phases successives**

- Synthèse et échanges dans le groupe (20')
- Premier changement de groupe (10')
- Second changement de groupe (10')





## Accompagner un étudiant contractuel alternant

# Synthèse





# Evaluation du master

## Focus sur l'UE praticien réflexif





## Focus sur l'UE praticien réflexif

Maquettes de formation par parcours accessibles via  
[le site de l'INSPE de Bretagne](#)

- ❑ Semestre 9 / Semestre 10
- ❑ UE non compensable et non compensatoire





## Focus sur l'UE praticien réflexif

L'attendu en fin de master est le niveau 2 des attendus du référentiel  
Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21ème siècle





## Niveau 2 attendu en fin de master MEEF

**Niveau 0 (appelé « Niveau Seuil » à l'INSPÉ de Bretagne) :** ne possède pas les rudiments des compétences visées ; n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

**Niveau 1 :** applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

**Niveau 2 :** maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.

**Niveau 3 :** exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.

**Niveau 4 :** démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# Atelier

## Des observables à l'explicitation de son activité : un enjeu de formation





## Travail sur les fiches de suivi

Les attendus de fin de formation ont été rassemblés en différentes catégories

PLC / CPE	Synthèse	NS	N1	N2	N3
<b>Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b>	Capacité à concevoir ses enseignements <i>Attendus : 2, 4</i>				
	Capacité à mettre en œuvre des situations d'apprentissage <i>Attendus : 3, 5, 6</i>				
	Capacité à évaluer les apprentissages des élèves <i>Attendus : 1, 7</i>				
<b>Le professeur, acteur de la communauté éducative</b>	Capacité à s'inscrire dans un cadre réglementaire et éthique <i>Attendus : 8, 9, 10, 11, 17</i>				
	Capacité à s'inscrire dans une démarche collective <i>Attendus : 13, 14, 15, 16</i>				
	Capacité à inscrire les élèves dans la communauté éducative <i>Attendus : 12</i>				
<b>L'enseignant, praticien réflexif</b>	Capacité à se documenter et à communiquer professionnellement <i>Attendus : 20, 21</i>				
	Capacité à analyser et évaluer ses pratiques <i>Attendus : 18, 19</i>				
	Capacité à se former <i>Attendus : 22, 23</i>				



A partir de vos expériences et de vos échanges, identifier des observables et des situations dans lesquelles on peut apprécier le développement des compétences

Par groupe de 4 tuteurs terrain

Travail sur le support papier présenté





A partir de vos expériences et de vos échanges, identifier des observables et des situations dans lesquelles on peut apprécier le développement des compétences

Par groupe de 4 tuteurs terrain

Travail sur le support papier présenté





# Concours de recrutement

## Épreuves d'admissibilité et d'admission





## Concours de recrutement

Le descriptif des épreuves est consultable sur le [site du gouvernement](#)

Une nouvelle épreuve d'admission dite épreuve d'entretien est commune à tous les concours de l'enseignement

### Épreuve d'entretien

- Durée de l'épreuve : 35 minutes
- Coefficient : 3





## Concours de recrutement

### Épreuve d'entretien

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





## Concours de recrutement

### Épreuve d'entretien

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.





## Parcours en établissement

Sortir de la classe pour découvrir les partenaires internes et externes, les instances, le territoire ...

